7.4 Le bénévolat en médiation culturelle

Si l'on en croit → *l'Office fédéral de la statistique*, près de 33 % de la population suisse exerçait une activité bénévole en 2010. Avec quelque 10 %, les institutions culturelles se rangeaient au deuxième rang de l'engagement bénévole, immédiatement après le sport. Selon l'Office fédéral de la statistique, les bénévoles actifs dans les institutions culturelles ont en général fait des études supérieures et disposent d'un revenu correspondant. De ce point de vue, ce groupe est nettement moins hétérogène que les groupes constitutifs d'autres domaines, comme le sport ou le travail social. Cela s'explique par le fait que ces volontaires voient un avantage à obtenir une reconnaissance publique et à entretenir leurs réseaux. Dans le domaine culturel, ce genre de valorisation sociale et symbolique est générée et utilisée avant tout par les personnes – peu nombreuses – qui perçoivent ainsi les arts. A l'inverse, par exemple, la reconnaissance du sport comme un bien social précieux est mieux répartie à travers différentes couches sociales.

Dans les institutions culturelles – à l'exception des petites structures autonomes entièrement gérées sur la base du volontariat –, les bénévoles effectuent surtout des travaux de soutien opérationnel et organisationnel. Leurs activités se situent au bas de la hiérarchie des fonctions et n'atteignent que rarement le niveau décisionnel. En revanche, les bénévoles sont nombreux dans la médiation, même s'ils ne disposent pas des qualifications requises, comme par exemple dans le domaine des visites guidées de musée. C'est pourquoi, à engager des bénévoles dans la médiation culturelle, on risque de «dé-professionnaliser» ce domaine, au moment même où il est en train de se diversifier, et de le dégrader symboliquement au rang de services et de travaux auxiliaires insignifiants.

Dans la brochure «Bürgerschaftliches Engagement im Museum» publiée en 2008 par le Deutscher Museumsbund (Union des musées allemands), les auteurs soulignent que le bénévolat ne doit pas remplacer les emplois fixes. Il devrait plutôt «[...] épauler le travail du musée, compléter le travail des professionnels et insuffler de nouvelles impulsions au musée» (→ *Deutscher Museumsbund 2008*). Un fait toutefois ne favorise pas la réalisation de ce dernier vœu: les institutions disposent rarement de structures organisationnelles permettant d'intégrer systématiquement les expériences et les idées des bénévoles et de les rendre opérantes au sens d'un renouvellement et d'un changement. → *BENEVOL*, l'association suisse alémanique de travail non rémunéré, a publié en 2010 des standards applicables au travail avec les bénévoles, qui peuvent également servir de lignes directrices aux établissements culturels.

→ *Office fédéral de la statistique* http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/20/22/publ.html?publicationID=4553 [30.8.2012]

→ *Deutscher Museumsbund 2008* http://www.museumsbund.de/fileadmin/geschaefts/dokumente/Leitfaeden_und_anderes/BEIM_Broschuere_2008.pdf [1.5.2012]; voir réserve de matériaux MFE070401.pdf

→ *BENEVOL* http://www.benevol.ch/fileadmin/pdf/BENEVOL_Standards_Freiwilligenarbeit_2011.pdf [1.5.2012]; voir réserve de matériaux MFE070402.pdf